

De la crise militaro-politique à la crise foncière: la révélation de l'intolérance intercommunautaire à partir des affrontements de Dio (Biankouma)

K.R. Oura^{1*}, M. Soumahoro¹ & B. Konan¹

Keywords: Indigenous- Foreigners- Land conflict- Inter-community tension- Food insecurity- Côte d'Ivoire

Résumé

En partant du cas d'affrontements intercommunautaires dans le village de Dio, cet article étudie, à partir d'une enquête de terrain et de recherches bibliographiques, les conflits fonciers qui ont eu lieu dans la Sous-préfecture de Biankouma (Ouest de la Côte d'Ivoire) après la crise militaro-politique de 2002. Pendant cette crise, les allogènes burkinabè se sont installés sur le terroir de Dio, en complicité avec les Yacouba de Doué et de Zouzouso. La paix étant revenue en 2011, les autochtones toura de Dio s'installent dans une logique de récupération de leurs terres afin d'asseoir à nouveau leur autorité quand les étrangers s'organisent pour consolider leurs acquis. De ce climat d'hostilité, se sont construites des tensions qui ont abouti en 2014, à des affrontements violents entre Burkinabè et Toura. Malgré les tentatives de règlement du conflit, la tension est encore palpable au point que les rapports interculturels et les conditions de vie se sont dégradés. Cette étude se fixe pour objectif d'Analyser les impacts des crises ivoiriennes de 2002 à 2010 sur le foncier, la vie communautaire et la disponibilité alimentaire à Biankouma. En s'adossant sur des données qualitatives collectées, la théorie des conflits environnementaux a été mobilisée pour l'analyse.

Summary

From the Military-political Crisis to the Land Crisis: the Revelation of Inter-communal Intolerance from the Clashes of Dio (Biankouma)

Starting from the case of inter-communal clashes in the village of Dio, this article studies, based on a field survey and bibliographic research, the land conflicts that took place in the Biankouma sub-prefecture (West Côte d'Ivoire) after the military-political crisis of 2002. During this crisis, the Burkinabe foreigners settled in the territory of Dio, in complicity with the Yacouba of Doue and Zouzouso. When peace returned in 2011, the indigenous Toura from Dio settled in a logic of recovery of their land in order to reestablish their authority whereas the foreigners organized themselves to consolidate their gains. From this climate of hostility, tensions developed which culminated in 2014 into violent clashes between Burkinabe and Toura. Despite attempts to resolve the conflict, the tension is still palpable to the point that intercultural relations and living conditions have deteriorated. This study aims to analyze the impacts of the Ivorian crises from 2002 to 2010 on land, community life and food availability in Biankouma. Based on qualitative data collected, the theory of environmental conflicts was used in the analysis.

¹Université Alassane Ouattara de Bouaké (CRD), Côte d'Ivoire.

*Auteur correspondant: Email: ouranien@yahoo.fr

Introduction

La Côte d'Ivoire, pays à vocation agricole, a connu depuis la vulgarisation de l'agriculture d'exportation, des mouvements de population et une forte pression foncière dans les campagnes. Si certaines régions ont pu rester à l'abri des différentes vagues migratoires, les crises qui se sont succédées entre 2002 et 2010, n'ont pu les épargner de la pression démographique. En effet, les régions ayant des réserves agraires sont devenues eux-aussi des espaces d'accueil pour de nouveaux migrants (6). Ces mouvements migratoires ont impacté la vie communautaire et le système de production dans les localités d'accueil. Les mouvements sont si intenses que même des aires protégées ont fait l'objet de colonisation humaine (6). Ainsi, dans la perspective d'une gestion durable des ressources agraires et d'accroître la performance de l'agriculture, des résolutions ont été arrêtées par les autorités aussi bien administratives que coutumières. Au niveau de l'État, la décision gouvernementale de déguerpissement des occupants illicites des réserves forestières est révélatrice. C'est à ce titre que les parcs du mont Péko et des montagnes des Dans, occupés illicitement par de nombreux paysans, ont été libérés. Mais, contrairement à cette démarche étatique qui n'a principalement concerné que les parcs et réserves, certaines populations se sont mises elles-mêmes à expulser les migrants de leurs terroirs ruraux.

Ainsi, dans le département de Biankouma, les populations d'autochtones toura, ont décidé de procéder à l'expulsion des migrants burkinabè. En passe d'être expropriés de leurs exploitations et des terres acquises auprès d'autochtones yacouba de Doué, ils se sont opposés aux autochtones toura. C'est alors que les protagonistes sont arrivés en 2014, à des affrontements violents, suite à la découverte du corps d'un autochtone dans son exploitation.

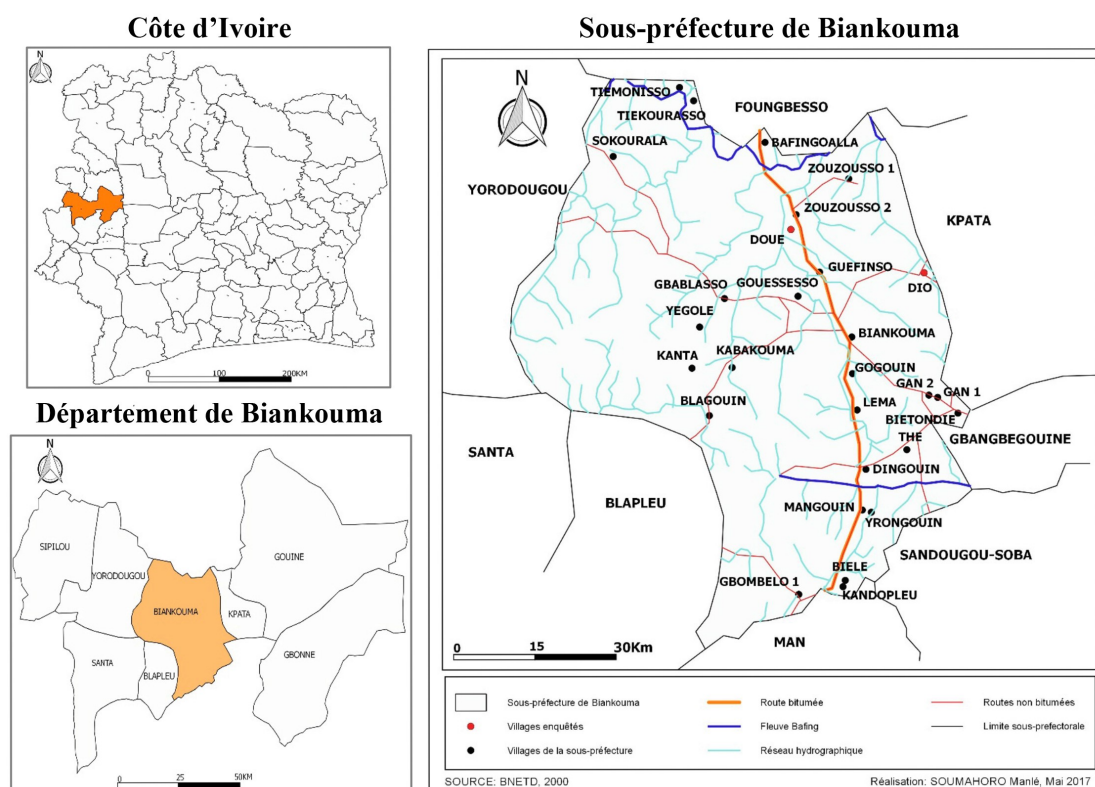
Ayant pris les allogènes burkinabè pour responsables du meurtre de ce jeune, les autochtones du village de Dio, se sont pris au Burkinabè. Cette crise qui a eu des effets sur le foncier, la vie communautaire et la disponibilité alimentaire dans la sous-préfecture, revêt des pistes de réflexion.

Notre analyse dans le sens de la problématique des conflits fonciers s'articule autour des objectifs suivants.

D'abord décrire les mouvements migratoires et les relations intercommunautaires à Biankouma;

Ensuite, analyser les manifestations de la dégradation des rapports et conflits fonciers;

Enfin, nous déterminerons les impacts de ces conflits intercommunautaires.



Carte 1: Localisation des sites enquêtés à Biankouma.

Méthodologie

Cette étude qui porte sur la crise foncière ayant conduit à des affrontements intercommunautaires dans le village de Dio, dans la sous-préfecture de Biankouma, a été conduite dans deux villages sous-préfectoraux et dans un campement burkinabè, situé sur le terroir villageois de Dio (Carte n°1). Nous avons adopté l'approche qualitative comme méthode de collecte par méconnaissance des effectifs des migrants burkinabè dispersés dans la forêt. elle a consisté à s'interroger sur l'histoire de l'occupation du village de Dio, la vie communautaire sur les périodes d'avant et après les affrontements. L'usage d'un guide d'entretien adressé à cet effet aux populations des deux villages sélectionnés pour l'enquête mais aussi aux autorités coutumières et administratives nous a été d'une grande utilité. L'entretien avec le Sous-préfet et le Directeur départemental de l'agriculture a porté notamment sur les causes de l'affrontement intercommunautaire, le mode de règlement ainsi que les impacts du conflit.

Résultats et discussion

Mouvements migratoires et vie communautaire

Les mouvements migratoires de la période précoloniale ont permis à plusieurs peuples de cohabiter. Cependant, le vent de la modernité et le non-respect des us et coutumes par les générations actuelles mettent souvent en mal les relations entre eux.

L'histoire de l'occupation autochtone de Dio et vie communautaire

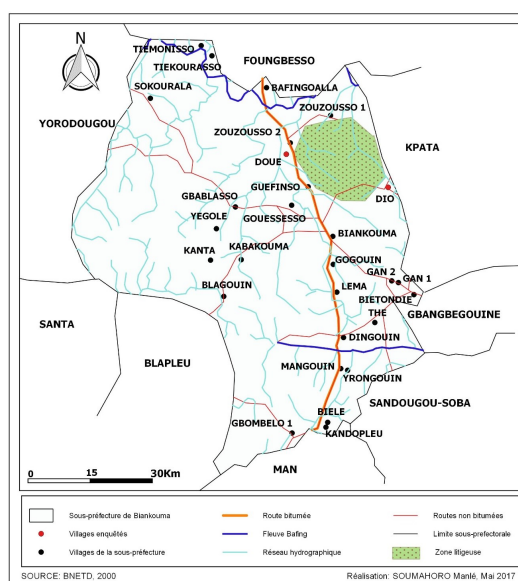
Dio est un village toura situé dans la sous-préfecture de Biankouma, dans l'ouest montagneux de la Côte d'Ivoire. À la lisière du territoire Toura et Yacouba, la majorité des habitants vivent grâce aux terres de leur voisin Yacouba du village de Douè. En effet, selon certains témoignages, le village de Douè avait de grands combattants qui ont marqué l'histoire de la conquête des terres. Aussi, à l'arrestation du chef de guerre Samory Touré en 1898, ils ont bénéficié du soutien de ses "guerriers" (les sofas) (3). Cette situation a permis au village de Douè d'annexer plusieurs localités et d'avoir le contrôle d'une étendue importante de terre cultivable. Dans ce contexte, ils ont permis à d'autres villages de s'installer sur leur terre et d'en jouir. C'est alors que des parcelles ont été attribuées à des villages voisins qui manifestaient le besoin. Cette affirmation est traduite par le chef de terre de Douè en ces termes : «c'est nous qui avons installé les gens de Zouzouso, de Kandopleu, de Biankouma village, de Gouessesso et beaucoup d'autres villages jusqu'au Baffing». «Dio n'est pas installé sur nos territoires mais cultive les terres de Douè».

Depuis des décennies, les habitants de ce village ont ainsi tiré profit des ressources naturelles anciennement sous le contrôle de la communauté yacouba.

La jouissance des terres obéit à des rites ou à des conventions qui régissent les relations entre les deux communautés. En effet, les exploitants des anciennes terres de Douè dont fait partie Dio devraient en guise de reconnaissance, faire des dons pendant l'hivernage aux populations de Douè, avant toute initiative de défrichement des terres. Il s'agissait de donner à titre symbolique de la cola et la boisson aux propriétaires terriens appelé «doter la terre». C'est dans ce contexte que le chef de terre soutient: «Autrefois par reconnaissance, annuellement ces villages, même Dio, apportaient des provisions à Douè... et puis après nous les bénissons pour la culture prochaine». De façon symbolique, ces présents servaient à demander la permission aux "tuteurs" pour l'exploitation de la terre mais aussi pour leur demander d'implorer les génies de la forêt en vue d'obtenir de bonnes récoltes. Et à la fin des récoltes, une partie de la production, ajoutée à de l'huile rouge (huile de palme) étaient reversée aux ressortissants de Douè. La part de la production reversée concernait spécifiquement les cultures vivrières notamment le riz, la nourriture de base de ces peuples. Ces dons traduisaient la reconnaissance du peuple de Dio à leur bienfaiteur. Ces rites ont été perpétrés durant plusieurs générations entre les deux communautés. Mais, au fil des années, l'influence de la modernité et la dilution des coutumes ont modifié les relations entre elles (9). Les contrats qui régissaient les rapports entre les deux communautés vont alors disparaître progressivement et faire place à un nouveau type de rapport.

Du non-respect des clauses foncières entre autochtones à l'avènement des migrants

Dans la pratique, les mêmes familles ont toujours occupé les mêmes parcelles sur les terres de Douè durant plusieurs générations. L'exploitation régulière et continue de ces portions par la population de Dio a créé des rapports intimes entre eux et la terre. Les superficies qui leur avaient été octroyées par leurs voisins yacouba deviennent dès lors la terre de leurs ancêtres. Un sentiment très fort va alors les lier à cette terre (1). Par conséquent, les rites régissant les rapports ancestraux vont disparaître progressivement avec l'évolution des us et coutumes. De sorte que la dote de la terre avant chaque culture et la part des récoltes reversées aux propriétaires terriens en signe de reconnaissance sont ignorées. Les populations de Dio font de ce fait une exploitation autonome et affranchie de la terre. L'autorité de leur bienfaiteur n'est plus reconnue. Par ailleurs, le village de Dio ayant connu un développement remarquable, bénéficie d'habitats modernes, de l'électricité, d'un centre de santé. En effet, on compte dans ce village, plusieurs cadres et citadins qui participent au développement de Dio.



Carte 2: Cartographie de la zone litigieuse.

À contrario, Doué est resté un petit village, peu peuplé avec quelques cases rondes en banco et de toiture en paille.

Face à ce tableau, un sentiment d'infériorité et de supériorité naît entre les deux villages qui ont pourtant vécu en parfaite harmonie durant plusieurs générations. Les habitants de Dio, les hôtes de ceux de Doué, devenus les plus nantis, sont désormais mieux vus par tous. La jouissance de leur terre sans aucune compensation a fini par créer des frustrations chez ces derniers. Ainsi, les propriétaires terriens vont entreprendre de réparer ce qu'ils considèrent comme une injustice. La transmission des droits d'exploitation de ces terres à d'autres acteurs a été la stratégie trouvée. Subséquemment, en 2012, les terres d'une superficie de 1 790 hectares, sur le terroir de Dio, ont été cédées à un burkinabè. Selon le Directeur départemental de l'agriculture et le sous-préfet de Biankouma, il s'agit d'un contrat de cession aux contours flous. Ceux-ci soutiennent que l'acquéreur burkinabè, aurait affirmé acheter cette portion avec les autochtones yacouba. Cette version est aussi soutenue par les populations de Doué, les propriétaires terriens originels qui disent avoir vendu la parcelle. Par contre le Burkinabè acquéreur, nie tout acte d'achat de la parcelle occupée au cours de notre entretien. «J'ai eu la portion avec le chef de terre de Doué. Je n'ai pas acheté, j'ai donné de la cola, de la boisson et un peu d'argent. Tout le village était informé quand la transaction se passait» (Z.A. l'acquéreur burkinabè). Dans ces conditions d'installation burkinabè sur ces terres où les Toura ont eu à faire des plantations de café et de cacao, la probabilité de cohabitation dans l'harmonie ne peut pas être grande.

De l'occupation burkinabè au conflit foncier

Les conflits environnementaux sont récurrents dans plusieurs pays (8, 13). En effet, la raréfaction des terres renforce aujourd'hui les mouvements migratoires qui sont pourtant moins acceptés par certains autochtones.

Une installation burkinabè au détriment de Dio

L'installation de la population toura de Dio sur leur espace de vie actuel remonte à la période ancestrale. Les terres leur seraient octroyées en partie par la population de Doué aux dires de monsieur K. frère du chef de terre: «ce n'est pas tout Dio qui cultive notre terre, mais une partie qui est venue nous demander des parcelles pour faire à manger». Mais, avec la croissance démographique alors que Dio n'a pu bénéficier d'autres opportunités d'extension de son terroir villageois, le village est maintenant confronté à une menace d'indisponibilité foncière. En plus de la pression démographique locale, les habitants doivent désormais faire face à l'arrivée de migrants burkinabè sur leur terroir comme dans toutes les zones forestières de la Côte d'Ivoire (5).

Depuis la crise militaro-politique de 2002, les populations de Dio ont assisté du côté du nord-est, à l'installation de Burkinabè par les chefs de guerre du village voisin de Zouzoussou. En 2010, une autre vague de burkinabè, arrive sous l'impulsion des populations de Doué sur des terres agricoles de Dio (voir carte 2). En agissant ainsi, les Yacouba de Doué ont voulu s'adosser sur la "force des burkinabè", considérés comme des hommes robustes et travailleurs, pour empêcher l'occupation de leur terre

par les habitants de Dio, accusés de ne plus respecter les clauses ancestrales de leur installation sur le présent site. C'est ainsi qu'une forte délégation burkinabè, conduite par l'un de leur compatriote, établi à Douè, a pu entrer en possession de terres auprès du chef de Douè. Il s'agit de terres situées sur le terroir actuel de Dio, précisément au nord-ouest, s'étendant sur plus de 1790 hectares (DDA Biankouma) de plantation, de forêt et de jachère. Cette occupation subite est jugée intolérable par les populations de Dio. Ce, d'autant plus que cette installation s'est faite dans certains cas sur de vieilles plantations de cacao et cola, ou même sur des exploitations de vivriers d'autochtones toura de Dio. Comme en témoignent ici les dires d'un autochtone, lors de notre enquête:

«C'est depuis novembre 2010, que j'ai constaté que le chef de Douè est rentré dans nos portions de terre de façon brutale, en vendant des hectares à des groupes de personnes qui ont aussitôt commencé à travailler. Toutes nos plantations de vivres sont détruites. Ils font des piquetages dans les champs de café et de cacao. Des endroits où nous avons des colatiers, des cacaoyers et des caféiers qui sont des preuves qui montrent que depuis des décennies nos grands-parents détiennent ces portions. Alors que le chef de Douè n'a aucune trace sur ces terres, ni celle de ses grands-parents, il se proclame propriétaire tout juste pendant ces années de rebellions en Côte d'Ivoire».

De ce fait, les habitants de Dio ont décidé de saisir les autorités administratives et coutumières de Biankouma: le Sous-préfet, le Directeur départemental de l'agriculture et le chef central de Biankouma. Mais les différentes interventions n'ont pu permettre le retrait des Burkinabè des terres de Dio. L'absence de solutions va renforcer le climat de méfiance entre d'une part, les burkinabè et les Toura et d'autre part, entre ces derniers et les Yacouba de Douè, accusés d'avoir installés illicitement les allogènes burkinabè. Les rapports se détériorent jusqu'à l'intolérance intercommunautaire.

Plus de 1 000 hectares font l'objet de litige entre Douè, et Dio. Au cours de nos enquêtes, nous avons constaté que la transaction foncière n'a fait l'objet d'aucun arbitrage administratif. En conséquence, c'est de façon orale que chaque camp défend les limites de ses terres. Les plaintes étant de plus en plus nombreuses, le Sous-préfet a saisi le Directeur Départementale de l'agriculture de Biankouma pour une expertise technique. Ces investigations ont permis d'élaborer un plan de situation de la parcelle litigieuse et d'en déterminer les limites et l'aire (Carte 2). Mais, ces dispositions sont loin de satisfaire les populations de Dio. Dès lors, la cohabitation ne manque pas de virer, d'un moment à l'autre, à l'affrontement.

De l'intolérance intercommunautaire à l'affrontement à Dio

La sous-préfecture de Biankouma est constituée majoritairement de villages yacouba. Quant à la communauté toura, elle est représentée par le seul village de Dio. Situé à la frontière des deux aires culturelles, le village tolère de moins en moins la présence des allogènes burkinabè installés par les Yacouba de Douè. De la sorte, les burkinabè ne comptent pas céder la moindre parcelle aux exploitants de Dio qui sont confrontés à une restriction foncière sans précédent. Face aux contraintes foncières auxquelles sont désormais exposés les autochtones toura, le président des jeunes de Dio est entré à plusieurs reprises en négociations avec les Burkinabè pour que ces derniers cèdent des terres aux autochtones. L'accès à ces terres devait leur permettre en effet de développer les cultures vivrières notamment le riz. Face à l'insuccès, certains autochtones ont décidé de défricher des parcelles litigieuses contre le gré des migrants burkinabè. C'est dans cette atmosphère où aucune communauté ne compte infléchir sa position qu'est intervenue la mort d'un autochtone de Dio. Le 25 avril 2014, cet autochtone a été retrouvé mort sur la parcelle litigieuse. Cette mort, interprétée par les autochtones comme un assassinat, a suscité de vives protestations dans le village de Dio. Ainsi, des jeunes toura, armés de gourdins et d'armes blanches, se sont rendus dans les campements burkinabè disséminés dans la forêt. C'est alors qu'ils ont détruit les plantations des Burkinabè et mis le feu aux campements (Photos 1, 2, 3, 4).

Sous la menace des autochtones, les migrants ont trouvé refuge dans les villages voisins de Douè et Zouzouso. Mais, cela a été de courte durée puisque les Burkinabè ont recolonisé l'espace qu'ils occupaient au départ. La recolonisation a été facilitée par l'issue du procès qui a tourné à l'avantage des Burkinabè. En effet, les autochtones toura ont perdu le procès face aux protagonistes de Douè. En fait, les Burkinabè ayant témoigné à la justice qu'ils ont reçu les terres du chef de Douè, il a été finalement question de rechercher le village à qui appartient originellement l'espace litigieux. La perte du procès par les populations de Dio face à celles de Douè a été considérée comme une victoire dans le camp des Burkinabè. D'où leur retour rapide sur les terres. Et depuis, aucun règlement durable n'a été fait au point que les impacts du conflit restent considérables. Les impacts de la crise foncière chez les acteurs Le conflit foncier a eu des répercussions négatives tant au niveau de la coexistence qu'au plan de la pratique de l'activité agricole.

I



II



Photos 1 et 2: Habitats détruits lors des affrontements entre toura et burkinabè.

III



IV



Photos 3 et 4: Plantations et campements détruits lors des affrontements entre toura et burkinabè.

La dégradation des relations sociales entre les acteurs en conflit

L'une des principales conséquences de ce conflit intercommunautaire a été le déplacement de populations migrantes du terroir de Dio comme cela se fait dans la plupart des cas de conflit dans l'ouest ivoirien (7, 10, 11). Aujourd'hui, ces migrants sont de retour sur l'espace de conflit sans que les relations entre autochtones et migrants ne soient véritablement améliorées.

Tout conflit engendre obligatoirement une dégradation des rapports entre les protagonistes (4). Dans ce cas du village de Dio, la dégradation des rapports intercommunautaires s'observe à deux niveaux. D'abord, entre les habitants de Dio et de ceux de Douè, qui ne s'accordent toujours pas sur les limites de leurs terroirs notamment sur la question de l'espace qui fait l'objet du conflit. En effet, malgré l'arbitrage de la justice à travers les différents procès, chaque camp continue de revendiquer cet espace. Les populations de Dio accusent celles de Douè d'avoir profité de la longue période de la crise militaro-politique pour installer les Burkinabè sur leur terroir. Du côté de Douè, on tolère peu l'entêtement des habitants de Dio à vouloir s'approprier cet espace qu'ils ont reçu des ancêtres de Douè.

Cela est traduit par les propos de l'un des notables de Douè:

«Ce qui est arrivé est de leur faute. Ils sont entrain de payer leur manque de reconnaissance. Parce qu'ils ont beaucoup de cadre dans leur village, ils ne nous respectent plus. Ils ne reconnaissent même plus que ce sont nos ancêtres qui leur ont donné la terre. Tant qu'ils vont vouloir récupérer ces terres de force, ils nous trouveront sur leur chemin».

La rupture des relations entre les deux villages est confirmée par les populations elles-mêmes. Dans le village de Dio, plus de la moitié des répondants (56%) estiment que leurs rapports avec les voisins de Douè se sont profondément détériorés. Ce constat affecte l'ensemble des normes traditionnelles de cohabitation entre les peuples comme le fait remarquer un habitant de Dio:

«On ne se rend plus visite comme avant. Quand on se rencontre, il est parfois difficile de se saluer. Parce qu'ils savent qu'on n'est pas du tout contents d'eux. Ici, on ne peut pas tolérer qu'ils aient préféré de donner notre terre à des burkinabè. Eux aussi, ils ne sont pas contents de nous. Comme on ne s'apprécie plus, peut-être qu'il va arriver qu'on ne va plus se marier entre nous. Rires».

En fait, dans l'esprit des uns et des autres, la rupture se confirme de plus en plus et se traduit par l'augmentation des ressentis entre les deux communautés. Mais, dans cette atmosphère, les habitants de Dio doivent également faire face à la fragilisation de leur rapport avec les migrants burkinabè.

Selon le responsable des Burkinabè, les populations de Dio ont fait assez de tort pendant ces affrontements qui les ont opposés:

«On a délimité la parcelle après son acquisition. On a commencé à travailler et 2 ans 3 mois après il y a un jeune toura qui est décédé. Les Toura nous ont accusés de l'avoir tué. Donc ils ont commencé à saccager nos biens, brûler nos plantations, tuer nos moutons, casser nos maisons. Un de nos frères a été frappé et jeté dans le feu. Ils le croyaient mort, mais il n'est pas mort. C'est le lendemain qu'on l'a retrouvé. Il y a aussi deux qui sont portés disparus. Le champ de cacao qui a été brûlé peut atteindre 100 ha. Ils nous ont accusés d'avoir tué leur frère mais ce n'est pas le cas.»

Ces propos peuvent traduire les raisons pour lesquelles les burkinabè acceptent difficilement certaines négociations entreprises par le président des jeunes toura notamment sur la question de cession de portions de terre aux autochtones pour la pratique de vivriers. En outre, le conflit n'a pas été suffisamment bien géré avant que les burkinabè ne retournent. Les enquêtés pensent que le règlement du conflit n'a pas été total. La méfiance intercommunautaire persiste de sorte que la cohabitation est encore difficile entre migrants et autochtones. Mais, au-delà de la fragilisation des rapports, les difficultés dans la production agricole sont aussi des préoccupations majeures à relever.

Le renforcement des contraintes foncières et l'insécurité alimentaire dans les ménages de Dio

Le conflit n'ayant pas encore trouvé de dénouement, la méfiance entre les belligérants ne favorise pas le retour à une paix véritable et à un accord autour du partage de la ressource foncière du terroir de Dio. Ainsi, si les migrants ont pu récupérer l'intégralité des terres exploitées avant l'éclatement du conflit, ce n'est pas encore le cas chez certains paysans de Dio qui sont encore à la recherche de terre arable comme en témoignent les propos d'un enquêté: «Le problème n'a pas été réglé. Et nos terres sont encore occupées. Depuis qu'ils sont venus, je n'ai plus de terre pour cultiver, même pour la nourriture de ma famille, je vais à la boutique».

L'insécurité foncière est source d'insécurité alimentaire dans la plupart des campagnes où l'agriculture constitue la principale source de développement (2, 7, 11, 12). Dans ces conditions, la sécurité alimentaire n'est pas garantie dans ce village. Si dans le village de Douè et chez les migrants, on ne remarque pas d'impact direct de ce conflit sur la sécurité alimentaire, ce n'est pas le cas dans les ménages de Dio.

Ce sont plus de 84% d'entre eux qui ont mentionné ne plus pouvoir assurer la sécurité alimentaire de la famille sur toute l'année.

Conclusion

Cet article a montré qu'avec la réduction des terres agricoles, les contrats ancestraux d'accession foncière sont remis en cause. C'est dans ce contexte que le contrat ancestral qui autorise, depuis plus d'un siècle, des populations toura à s'installer sur leur terroir actuel fait aujourd'hui l'objet d'incessantes polémiques entre ces autochtones de Dio et leurs voisins yacouba du village de Douè. Ce contrat qui demande que les toura de Dio fassent en chaque fin de saison des dons aux habitants de Douè, les propriétaires originels de la terre, n'est plus respecté par ceux-là. Pendant plusieurs années de tensions dues au non-respect des clauses du contrat, il n'y a véritablement pas eu d'affrontement entre ces deux villages. Mais, la forte migration burkinabè qui a eu lieu pendant la période de crise militaro-politique (2002 à 2010), a été saisie par le village de Douè comme une opportunité pour débarrasser la terre de leurs ancêtres de l'emprise toura et marquer à nouveau leur autorité sur l'espace. En effet, s'estimant moins forts pour affronter directement leurs voisins, les Yacouba de Douè comptent désormais sur la force des migrants pour dissuader les Toura. Cette présence burkinabè étant très peu appréciée par ces derniers, les affrontements n'ont pu être évités entre les deux communautés.

Le règlement du conflit par les autorités coutumières et administratives a pu permettre le retour des burkinabè sur les terres occupées sans que la méfiance entre les belligérants ne soit encore évacuée. La nécessité de trouver des réponses durables en vue de faire baisser la tension s'impose à tous. Cela passera par la façon dont des réponses seront trouvées notamment à l'insécurité alimentaire et à l'amélioration des conditions de production agricoles dans ce village de Dio.

Références bibliographiques

1. Bonnemaïson J., 1996, *Gens de pirogue et gens de la terre*, ORSTOM, Paris, 1/2, 460p
2. Chapuy P. & Godet M., 1999, *Sécurité alimentaire et environnement. Analyse du jeu des acteurs par la méthode MACTOR*, Paris, CNAM, Cahiers du LIPSOR n°11, 64 p.
3. Guillemin D., 2013, Julie d'Andurain, La capture de Samory (1898). *L'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest, Revue historique des armées* (En ligne), 271 | 2013, mis en ligne le 23 juillet 2013, consulté le 30 septembre 2016. URL: <http://rha.revues.org/7701>
4. Igué J.O., 2016, Frontières, crises sociopolitiques et recomposition territoriale en Afrique, in *Les territoires en crises violentes en Afrique, Territoires Afr.*, 8, 5-14
5. Kouadio H., & Desdoigts A., 2012, *Déforestation, migrations, saturation et réformes foncières : La Côte d'Ivoire entre résilience rurale et litiges fonciers*. Consulté à l'adresse <https://mpira.ub.uni-muenchen.de/id/eprint/49938>
6. Kouassi K.S., 2016, *Analyse prospective des aspects conflictuels de la dynamique migratoire dans le parc national de la Marahoué en Côte d'Ivoire*, p. 405-429
7. McCallin B. & Montemurro M., 2009, *À qui ces terres? Conflits fonciers et déplacement des populations dans l'ouest forestier de la Côte d'Ivoire*, 42 p., www.internal-displacement.org
8. Ndadoum N., Tatoloum A. & Marambaye D., 2016, Les litiges fonciers dans le bassin du lac Tchad. Le cas des populations du canton de Bol au Tchad, in *Les territoires en crises violentes en Afrique, Territoires Afr.*, 8, 77-88
9. Ouedraogo H.M., 2011, De la connaissance à la reconnaissance des droits fonciers africains endogènes. *Etud. Rural.*, 1, 79-93.
10. Oura K. R., 2015, *Lorsque la réconciliation des citoyens de Duékoué fait appel à la question du foncier rural*, Les lignes de Bouaké-la-neuve, n°6, p. 159-178
11. Oura K.R., 2016, Conflits fonciers et vulnérabilité de l'agriculture familiale à Duékoué (Côte d'Ivoire), In: *Les territoires en crises violentes en Afrique, Territoires Afr.*, 8, 71-76
12. Thierry A. F., 2013, Burundi: quand la sécurité alimentaire se heurte à l'élan démographique, *Notes et études Socio-économiques (NESE)*, n°37, Janvier-Juin 2013, Centre d'Études et de Prospective, p. 233-255
13. Torre A., 2010, *Conflits environnementaux et territoires*, in *Développement durable et territoires*, Presses universitaires du Septentrion, 11 p.

K.R. Oura, Ivoirien, PhD, Enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire.

M. Soumahoro, Ivoirien, PhD, Enseignant-chercheur, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire.

B. Konan, Ivoirien, Doctorant, Université Alassane Ouattara, Bouaké, Côte d'Ivoire.